



Mode d'envoi :  
- courriel à  
christian.berthuy  
@vivrefm.com

Monsieur le Président  
**ANPHI** (Association Nationale pour la  
Prévention des Handicaps et pour  
l'Information)  
51 rue René Clair  
75018 PARIS 18 - France

(PECCAP = Prise En Compte Correcte de l'Autisme Partout)

20221101 AA\_ServPub\_PECCAP-Accessibilité\_{ANPHI - Vivre FM} Demande d'informations relatives à l'accessibilité pour les autistes

## **Demande d'informations relatives à l'accessibilité des autistes**

Le 01/11/2022

Monsieur le Président

Nous sommes une association de personnes autistes dont l'objectif est l'amélioration de la vie des autistes.

Nous avons vu une publication Facebook de Mme Sophie Cluzel (SEPH) qui parle d'une "mission confiée" à votre association, en faveur des personnes handicapées (*voir image plus bas*).

Nous avons découvert grâce à Internet que votre association gère la radio "Vivre FM" (qui emploie une proportion importante de personnes handicapées), et aussi un "Projet Phoenix" qui "*permet aux personnes vivant avec un handicap en recherche d'emploi de remobiliser les compétences acquises au cours de leur parcours professionnel*".

Dans le cadre de nos études, projets et activités, nous aimerions savoir s'il vous serait possible de nous apporter (ou de nous faire apporter) des précisions qui nous semblent utiles mais que nous n'avons pas pu trouver dans les pages Internet proposées par "Google" concernant votre association et ses activités.

Dans l'affirmative, nous apprécierions de connaître vos positions ou informations concernant les points suivants, et votre réponse (quelle qu'elle soit) sera partagée sur notre site Internet ([AllianceAutiste.org](http://AllianceAutiste.org)).

Voici donc les questions soumises à votre aimable attention :

**1/ Avez-vous une sorte de "politique d'accessibilité"** pour les personnes porteuses d'un **handicap invisible**, qui serait prévue pour au moins l'un de vos domaines d'activités (et si oui, lequel ou lesquels), tels que :

- la formation ("Projet Phoenix" ou autre),
- l'emploi (salariné ou bénévole) dans la radio Vivre FM,
- les activités radiophoniques (c'est-à-dire ce qui concerne l'antenne et les interactions avec le public, plutôt que les relations employeur / employé),

et – le cas échéant – si cette "politique d'accessibilité" est formalisée, notamment par écrit (même s'il s'agit simplement de "lignes directrices").

Si oui, ce texte ou ces textes sont-ils accessibles au public (c'est-à-dire via Internet), ou si non, vous serait-il tout de même possible de nous faire connaître ce ou ces documents ?

**2/ Est-ce que votre association considère que les handicaps se rapportant à l'autisme font partie des handicaps psychiques** (dans lesquels votre association semble se spécialiser ?) ?

**3/ Quelle que soit la réponse à la question précédente, est-ce que votre association et ses structures incluent ou accueillent des personnes autistes de manière consciente**, c'est-à-dire en connaissant l'existence d'un handicap se rapportant à l'autisme chez ces personnes ?

**4/ Si oui, y a-t-il une sorte de formalisme à ce sujet** (par exemple une demande ou une prise en compte d'un diagnostic d'autisme), ou, peut-être, des difficultés administratives, légales ou

**Alliance Autiste**

ONG française enregistrée sous la référence W691085867

Adresse préférentielle : [contact@AllianceAutiste.org](mailto:contact@AllianceAutiste.org)

Adresse à utiliser uniquement si votre réponse devait être transmise par la voie postale :

Délégation en Exil de l'Alliance Autiste, Avenida Nossa Senhora de Copacabana 542, 22020-001 RIO DE JANEIRO, RJ, Brésil

autres, qui viendraient faire obstacle ou compliquer une prise en compte "formelle" de l'autisme (par exemple, si l'autisme ou les "troubles" caractérisant l'autisme sont considérés comme une "donnée de santé", que vous ne pourriez pas demander à connaître, ou que vous ne pourriez pas divulguer au sein de l'entreprise – ce qui compliquerait la "prise en compte" (??) ?

**5/ Même question que la question 1, mais spécifique à l'autisme et aux handicaps s'y rapportant.**

**Avez-vous une sorte de "politique d'accessibilité"** pour les personnes porteuses d'un **handicap se rapportant à l'autisme**, qui serait prévue pour au moins l'un de vos domaines d'activités (et si oui, lequel ou lesquels), tels que :

- la formation ("Projet Phoenix" ou autre),
- l'emploi (salarié ou bénévole) dans la radio Vivre FM,
- les activités radiophoniques (c'est-à-dire ce qui concerne l'antenne et les interactions avec le public, plutôt que les relations employeur / employé),
- et – le cas échéant – si cette "politique d'accessibilité" est formalisée, notamment par écrit (même s'il s'agit simplement de "lignes directrices").

Si oui, ce texte ou ces textes sont-ils accessibles au public (c'est-à-dire via Internet), ou si non, vous serait-il tout de même possible de nous faire connaître ce ou ces documents ?

**6/ Relativement au nom de votre association, qui souhaite œuvrer pour la "prévention des handicaps",**

- avez-vous (ou suivez-vous) une politique, une "doctrine" ou une position concernant la prévention des handicaps relatifs à l'autisme ?
- avez-vous un texte (publié) qui décrirait cela (le cas échéant) ?
- dans quelle mesure est-ce que vous parvenez concrètement (le cas échéant) à prévenir les handicaps relatifs à l'autisme, et avez-vous des exemples ?

*(Les exemples de "bonnes pratiques sont toujours utiles à partager.)*

**7/ Serait-il possible d'en savoir plus sur la "mission confiée" à votre association par les autorités publiques (semble-t-il) ?** *(voir image page suivante)*

Si oui, est-ce qu'il existe un document public (publié ou publiable) décrivant cette mission ?

Si vous préférez ne pas divulguer la teneur de cette mission ou de ce document, vous voudrez peut-être nous dire au moins quels seraient les obstacles ou problèmes.

**Alliance Autiste**

ONG française enregistrée sous la référence W691085867

Adresse préférentielle : [contact@AllianceAutiste.org](mailto:contact@AllianceAutiste.org)

Adresse à utiliser uniquement si votre réponse devait être transmise par la voie postale :

Délégation en Exil de l'Alliance Autiste, Avenida Nossa Senhora de Copacabana 542, 22020-001 RIO DE JANEIRO, RJ, Brésil



Sophie Cluzel secrétaire d'Etat aux  
Personnes Handicapées ✓

4 h · 🌐



En 2020, seuls 0,6% des personnes présentes à l'écran étaient en situation de handicap.

Le [#handicap](#) concerne pourtant 15% des Français !

Heureuse de voir que la mission confiée à [Vivre FM](#) pour une meilleure représentation se concrétise avec la plateforme "Différents Points de Vue", une base de données d'experts en situation de [#handicap](#) ↪

Politique, sciences, sport, consommation, société, culture, géopolitique, technologie, santé, économie... et tous les thèmes d'actualité peuvent être abordés de façon qualifiée et pertinente par ces experts que l'on n'a bien souvent encore jamais vus ni entendus dans les médias.



8/ Le site [dpdv.info](http://dpdv.info) (dont malheureusement la publication Facebook de Mme Cluzel a omis l'adresse Internet) mentionne les logos que l'on peut voir sur l'image ci-dessus, mais ces logos sont (eux-aussi) dépourvus de liens : mis à part Vivre FM, **s'agit-il d'entités émanant de votre association**, ou de partenaires extérieurs, et serait-il possible de connaître leurs adresses Internet (peut-être à indiquer sur votre site ou vos sites) ?

## Alliance Autiste

ONG française enregistrée sous la référence W691085867

Adresse préférentielle : [contact@AllianceAutiste.org](mailto:contact@AllianceAutiste.org)

Adresse à utiliser uniquement si votre réponse devait être transmise par la voie postale :

Délégation en Exil de l'Alliance Autiste, Avenida Nossa Senhora de Copacabana 542, 22020-001 RIO DE JANEIRO, RJ, Brésil

**9/ Etes-vous intéressés pour en savoir plus sur "l'accessibilité pour les autistes", et si oui, quelles sont les ressources (sites, organismes...) auxquelles vous recourez (ou comptez recourir) à cet effet ?**

**10/ (Néant)**

Ces demandes de précisions et d'éclaircissements sont nécessaires pour nous car (*peut-être est-ce "dû à l'autisme" ?*) nous éprouvons des difficultés lorsque les choses sont trop abstraites (ou vagues).

Réciproquement, nous sommes à votre disposition pour clarifier, si vous le souhaitez, nos propos ou questions qui vous sembleraient peu compréhensibles (ou peu justifiés).

A la suite de votre réponse (éventuelle), nous pourrions peut-être vous proposer des informations ou suggestions qui pourraient probablement améliorer "l'accessibilité aux autistes" dans vos activités et structures, ce qui pourrait ensuite servir de modèle au niveau national.

Ceci serait très utile pour les personnes autistes, et de plus, l'accessibilité aux personnes handicapées est rendue obligatoire partout en France par la CDPH de l'ONU.

"L'accessibilité pour les autistes" est apparemment une notion assez vague ou mal comprise : c'est ce qui explique notre démarche, nous supposons qu'il ne vous sera pas si facile de nous répondre (et nous vous remercions pour vos efforts espérés), mais il nous semble logique de commencer par des entreprises qui – comme la vôtre - sont déjà fortement sensibles voire expertes en matière de handicap.

En vous remerciant, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

**L'Alliance Autiste**



**Alliance Autiste**

ONG française enregistrée sous la référence W691085867

Adresse préférentielle : [contact@AllianceAutiste.org](mailto:contact@AllianceAutiste.org)

Adresse à utiliser uniquement si votre réponse devait être transmise par la voie postale :

Délégation en Exil de l'Alliance Autiste, Avenida Nossa Senhora de Copacabana 542, 22020-001 RIO DE JANEIRO, RJ, Brésil

**"Aux personnes en situation de handicap,  
je veux ici dire très solennellement  
que la République sera toujours à leurs côtés  
et qu'à chaque fois qu'il y a une difficulté,  
une impasse, une épreuve,  
qu'ils n'ajoutent pas une forme de culpabilité  
à ce qu'ils vivent :  
c'est la nôtre, de culpabilité, pas la leur.**

**Eux, ils ont à croire en leurs rêves.**

**Votre différence, ça n'est pas celle que nos regards  
- trop habitués aux normes - croient voir :  
votre différence, c'est votre potentiel." <sup>1</sup>**

**Emmanuel MACRON  
Conférence Nationale du Handicap  
Palais de l'Élysée - 11/02/2020**

---

<sup>1</sup> **Extrait vidéo** correspondant à cette solennelle déclaration (1"14") : [https://www.youtube.com/watch?v=DyVwdg\\_nock](https://www.youtube.com/watch?v=DyVwdg_nock)